

# COMMUNE de SCIENTRIER

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 FÉVRIER 2022

Sous la Présidence de Monsieur Daniel BARBIER, Le Maire,

Présents (*par ordre alphabétique*) : BARBIER Daniel, BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, DESALMAND Stéphane, FLOQUET Sandra, JOYE Michel, LAMBERT Adrien, PARCHET Véronique, PIEUCHOT Sophie et PINGET Philippe.

Absents excusés : DAKIN-GARVAL Sylvain

Absents : /

Madame DEAGE Patricia a été nommée secrétaire de séance.

La réunion s'est tenue dans la nouvelle mairie en salle du conseil en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Début de séance du conseil municipal à 20h30 :

### 1. Approbation du dernier compte rendu

Monsieur le Maire a demandé aux membres de l'assemblée délibérante s'ils avaient d'éventuelles observations sur le compte rendu du dernier conseil municipal qui a eu lieu le 27 janvier 2022.

Aucune remarque n'a été formulée : **le compte rendu de cette séance a été adopté à l'unanimité.**

### 2. Délibération sur l'ouverture anticipée de crédit

A l'issue de l'exercice 2021, un certain nombre de crédits engagés mais non mandatés ont pu faire l'objet de reports de crédits permettant de payer des factures arrivant avant le vote du budget 2022.

Certaines prestations doivent pouvoir être également engagées et mandatées avant le vote du budget.

**Il est présenté aux membres du Conseil Municipal le tableau d'ouverture anticipée :**

CHAPITRES	TOTAL CREDITS INVESTISSEMENT BP 2021	OUVERTURE ANTICIPÉE CREDITS INVESTISSEMENT BP 2022
20	8'000	2 000
21	399'000	99'750
23	873'356	218'339
27	460 309	115 077
<b>TOTAL</b>	<b>1'740'665</b>	<b>435'166</b>

**Le Conseil Municipal prend acte des éléments financiers et valide l'ouverture anticipée de crédit.**

### 3. Délibération DETR

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) votée en novembre dernier pour 2 projets a été actualisée par les devis suivants :

- Missillier (présenté au conseil précédent) pour l'aménagement du stationnement
- Électricité (6'971 € HT) et menuiserie VMA (7'583,70 € HT) pour la future bibliothèque

Il convient pour le Conseil Municipal d'intégrer les nouveaux chiffres pour actualiser la demande.

**Les conseillers municipaux acceptent, à l'unanimité, de mettre à jour la demande DETR avec les nouveaux montants.**

## 4. Attribution des subventions 2022

Le Conseil Municipal, ayant délibéré à l'unanimité, a attribué les subventions suivantes :

- Cercle des Nageurs Rochois = 50€
- Handisport 74 = 100€
- Croix Rouge = 200€
- SEPas Impossible (soutien aux malades de la sclérose en plaque) = 100€
- Football club = 400€    Foot vétérans = 400€
- GIS (Groupe d'Intervention et de Secours) = 100€
- USEP = 100€
- Classe découverte = 430€

Monsieur le Maire développe la demande de l'école afin d'expliquer le projet de la classe de découverte (courrier et dossier de la directrice présentés). Il s'agit d'un projet reporté en raison de la pandémie.

Les conseillers municipaux refusent la demande de subvention de la Chambre des métiers de Haute-Savoie et reporte la sollicitation du Téléthon en fin d'année en fonction de la possibilité ou pas de faire des actions sur la commune.

## 5. Présentation du projet de territoire et du pacte

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation d'Arve et Salève selon le déroulement suivant (support remis aux élus avec l'ordre du jour du conseil) :

- 1- **Présentation du territoire** (communes du bassin, compétences et actions)
- 2- **Le budget** avec prévisionnel jusqu'en 2026  
En fonctionnement en 2022 = +7 millions €  
En investissement en 2022 = +16 millions € (projets engagés à hauteur de 27M€ jusqu'en 2026)
- 3- **L'avenir :**  
Mobilité et qualité de l'air  
Habitat durable et urbanisme  
Solidarité et animation territoriale  
Agriculture, environnement et économie circulaire
- 4- **Pacte financier/fiscal**  
Sécurisation du budget  
Taxe foncier bâti +4%

### Planification des étapes à retenir :

- Diagnostic (été 2021), orientations et étude budgétaire (automne 2021)
- Définition des actions et élaboration d'un pacte financier/fiscal (hiver 2021-2022)
- Adoption des axes du projet avec les finances (printemps 2022)

**Le Conseil municipal prend acte de l'ensemble des éléments, dont le schéma cyclable. La compétence mobilité est évoquée au vu de l'engagement auprès de PROXIMITI et des décisions qui en découlent.**

## 6. Questions diverses

Monsieur le Maire aborde les sujets suivants :

- **l'organisation des permanences électorales** = un doodle sera prochainement transmis aux élus, le bureau de vote sera installé dans le hall de la nouvelle Mairie ;
- **la mise en place de l'inauguration de la nouvelle mairie** = date fixée au vendredi 18 mars à 18h, départ des invitations mercredi 2 mars, document à compléter sur les disponibilités des élus remis au conseil ;
- **l'événement "La Nuit est belle" qui a lieu le 23 septembre prochain** = les conseillers valident cette participation comme chaque année ;

- **la proposition d'un Pumptrack faite par des habitants** = transmission de cette sollicitation à Arenthon, intégration paysagère dans leur projet d'aménagement du parc de loisirs pour étudier le principe de cette activité, mais coût relativement important, projet pour l'instant reporté ;
- **les projets d'aménagement et de sécurisation de la D903+D19** = réunion avec le département effectuée qui va déboucher sur une nouvelle étude, nouveau point prévu en juin prochain, évocation de la voie communale adjacente "Route des Platons" en raison de la sécurisation par des chicanes ;
- **l'adhésion de la commune au réseau des bibliothèques DAISYRABLE** par le biais de la convention avec Savoie Biblio (présentation du principe des bibliothèques DAISYRABLE par un support) = accord à l'unanimité de mettre en place ce dispositif.
- **l'agenda des événements municipaux au 1<sup>er</sup> semestre 2022 sont :**
  - Vendredi 18 mars (soir) = inauguration Mairie
  - Samedi 19 mars (matin) = ramassage de printemps
  - Samedi 30 avril (journée)= repas des anciens
  - Vendredi 27 mai (soir)= fête des mères

Fin de séance du conseil municipal à 22h35